



Facture pour règlement de sinistre?

Par **fred62170**, le **16/01/2018 à 14:49**

BONJOUR marque de politesse[smile4]
Est-ce que la présentation de facture acquittée est obligatoire pour le règlement d'un sinistre habitation?
MERCI marque de politesse [smile4]

Par **chaber**, le **16/01/2018 à 15:02**

Bonjour
c'est précisé dans les conditions générales
Un règlement s'effectue vétusté déduite (et franchise éventuelle). La valeur à neuf est due sur justificatifs.

Par **fred62170**, le **16/01/2018 à 15:20**

d'accord, merci beaucoup

Par **morobar**, le **16/01/2018 à 19:33**

Attention tout de même à la compréhension de la question.
Il faut savoir si Fred62170 évoque son assureur pour un sinistre dont il est responsable survenu chez lui, ou l'assureur d'un tiers responsable du sinistre.
Car la réponse est différente.